L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS VENDREDI MATIN, 10 JUILLET 1874. — 47me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI MATIN 10 JUILLET.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Eugène Tourné, au pied de la rue St-Philippe.—Vin rouge en débarquement de la barque Tamed.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 38 de la rue de Chartres—"notions," broderies, lingerie.

Par Gabriel Lésaumont, au No 63 de la rue de Chartres—Habillements pour hommes et enfants.

Le rôle des légitimistes en France.

Il y a quelques jours, M. Lucien Brun, le chef de l'extrême droite, faisait devant la commission des Trente les déclarations suivantes :

Persuadés que la monarchie peut seule non-seulement sauver la France dans l'avenir, mais la préserver même à l'heure présente des effroyables périls qui la menacent, nous nous réservons d'apporter au moment qui nous paraîtra convenable, et de défendre avec toute l'énergie dont nous sommes capables, cette solution dans les débats solennels qui vont s'ouvrir.

Nous ne nous associerons à aucun projet qui en serait directement ou indirectement la négation.

Un membre du centre droit a dit à M. Lucien Brun : "Quelle est donc votre espérance ? Vous n'êtes plus en nombre dans l'Assemblée pour faire proclamer la monarchie. Pourquoi courir, de gaieté de cœur, au devant d'une défaite certaine ?" Le député légitimiste a répondu : "Nous voulons nous compter ; nous voulons forcer les traîtres à se découvrir ; il est temps que nous sachions où sont les royalistes."

L'Union, organe du comte de Chambord, renchérissant sur ces paroles, disait en s'adressant au centre droit :

Que vient-on donc nous parler de respecter la trêve consentie le 20 novembre ? Cette trêve, c'est vous qui l'avez rompue, et lorsque nous voyons la République et l'empire s'apprêter à passer par la brèche que vous avez ouverte, pourrions-nous hésiter à faire apparaître la monarchie ?

Il vous plaît de dire que la monarchie est impossible ; nous vous répondons que "nous ne nous associerons à aucun projet qui serait directement ou indirectement la négation de la monarchie." C'est vous dire que le septennat est impossible, car, en vous séparant de nous, vous ne pourriez faire que la République.

La question est posée franchement et sans équivoque. Monarchie ou République, telles sont les deux solutions qui s'offrent à l'Assemblée.

Une occasion a été fournie aux ultra-royalistes de se compter. La motion exprimant les regrets de l'Assemblée sur la suspension de l'Union a été rejetée par 579 voix contre 80, toute la gauche s'étant abstenue.

Ainsi les députés qui pensent comme M. Lucien Brun sont 80. Ils veulent imposer à l'Assemblée et à la France leur solution, sinon ils empêcheront toute autre solution et maintiendront le pays dans un état d'incertitude et de malaise qui paralyse les affaires à l'intérieur, et crée de graves dangers à l'extérieur.

Le fanatisme politique et les rancunes l'emportent chez ces 80 députés sur toutes les considérations du patriotisme. Périsse la France, disent-ils, puisqu'elle ne veut pas être sauvée par la monarchie.

Les autres partis ne sont pas plus sages, car on a vu que les trois fractions de la gauche réunies, se sont jointes aux chevaux-légers pour rejeter un ordre du jour qui ne faisait que réaffirmer les pouvoirs confiés à MacMahon pour sept ans. D'un autre côté, les impérialistes ont fait leurs conditions pour soutenir le gouvernement.

Au point de vue des règles parlementaires, le ministère battu devait se retirer ; il a offert sa démission mais le maréchal MacMahon, convaincu qu'il lui serait impossible de former un ministère qui pût obtenir une majorité stable, a refusé de l'accepter.

Il est à peu près certain aujourd'hui que des trois propositions qui sont devant la commission des Trente, aucune ne pourra réunir la majorité dans la Chambre. Ceci inspire à l'Univers la réflexion que voici :

Pauvre pays ! la révolution a tué la liberté en détruisant la royauté, les provinces, les coutumes, les traditions, tout ce qui faisait la vieille France. Depuis nous n'avons guère connu que la dictature ou l'émeute. Mieux vaut, hélas ! la dictature.

Ce n'est pas tout à-fait exact, mais cette aspiration à la dictature est un indice de l'état de découragement auquel en sont arrivés les esprits, après trois années de luttes parlementaires stériles.

Si MacMahon, au lieu de tenir le pouvoir de l'Assemblée, le tenait de l'élection populaire, il n'est pas douteux qu'il ne serait fortement sollicité de faire un coup d'état et de dissoudre l'Assemblée. Dans les conditions où il est placé, un coup d'état serait un précédent déplorable et nous espérons que les choses n'en viendront pas là.

La probabilité est que la crise se terminera par un vote de dissolution, au moyen d'une nouvelle coalition des gauches et de l'extrême droite. Mais après la dissolution que se produira-t-il ? C'est là l'inconnu gros de dangers qui constitue la perspective présente.

LE CANAL DU DANUBE.

Nous avons reproduit, avant-hier, un paragraphe du *Mémorial Diplomatique*, annonçant l'établissement d'un nouveau canal à l'embouchure du Danube. Des expressions employées, nous avions conclu à la construction d'un canal proprement dit, distinct du fleuve lui-même. Mais en relisant attentivement ce paragraphe à la suite d'explications qui nous ont été données par M. Bailey, ingénieur, nous voyons qu'il s'agit simplement de *canaliser* la passe St-Georges, l'une des trois embouchures du Danube comme l'a déjà été la passe Suline au moyen de jetées latérales.

L'entreprise de ces nouveaux travaux indique que les premiers n'ont pas été suffisants pour remplir l'objet proposé, mais cela ne fournit pas une preuve décisive contre le système puisqu'on veut en faire un nouvel essai à une autre embouchure du Danube. La question reste entière avec ses arguments théoriques pour et contre.

LA PERSPECTIVE DE LA SAISON D'AUTOMNE.

Nous extrayons ce qui suit de la préface du *Reference Book*, de R. G. Dun & Cie., qui doit paraître en juillet.

Les circonstances des six mois écoulés n'ont pas été favorables au commerce. Les effets de la panique de septembre dernier se sont prolongés plus qu'beaucoup de gens ne l'avaient supposé ; mais il en est plutôt résulté une restriction dans les affaires qu'une production de nouveaux désastres. En considérant la soudaineté et la violence de la crise de l'automne dernier, l'édifice commercial du pays n'a pas montré de signes sérieux de désordres, si on prend comme indice de sa condition le nombre et l'importance des faillites. C'est un fait assez surprenant que satisfaisant que, dans les derniers six mois, il y a eu des faillites bien moins nombreuses et certainement bien moins importantes, que pendant la même période pour les années moyennes...... On peut hardiment dire que le montant des dettes n'est pas au-dessus des deux tiers de ce qu'il était l'année dernière. La tendance à la liquidation a été si grande qu'elle a, presque seule, été la cause de la restriction des affaires.

La circulaire ajoute que cette restriction des affaires a forcé bien des gens à entamer leur capital et que, si elle devait continuer, elle occasionnerait des faillites, mais qu'heureusement, avec les bonnes récoltes en perspective presque partout, la saison d'automne s'annonce bien, et qu'il y a lieu d'espérer des prix rémunérateurs.

Demain, samedi,
Le grand tirage
De la Loterie de la Louisiane.
Demain, samedi,
Le grand tirage
De la Loterie de la Louisiane.
Demain, samedi,
Le grand tirage
De la Loterie de la Louisiane,
Achetez vite votre coupon.

C. H. Zimmermann, 129 rue du Canal, ne vend que du VRAI JAIS ANGLAIS.

LOUISIANA SAVINGS BANK.—Nous annoncions, il y a quelques jours, que le capital de cette Banque avait été porté à un demi-million de dollars, ce qui allait lui permettre d'étendre considérablement ses opérations. La direction de la banque a été récemment complétée par l'accession de plusieurs membres très honorablement connus de la communauté commerciale. M. E. C. Palmer, le président de la banque est un négociant estimable, très actif et très énergique, et c'est comme nous l'avons dit, à son influence qu'a été due l'augmentation du capital de l'institution. M. Jas. Jackson, le vice-président, est le président bien connu de la compagnie du gaz, et les autres directeurs sont des négociants expérimentés et bien posés dans les cercles financiers. La Louisiana Savings Bank, avec son capital renforcé, et avec une administration et une direction composées comme nous venons de le dire, offre au public toutes les garanties de sécurité désirables, et l'intérêt de six pour cent, offert aux déposants attirera sans contredit de nombreux clients à cette institution.

Tous les cœurs palpitent
D'espérance et de joie,
Car c'est demain le tirage
De la Loterie de la Louisiane.
Tous les cœurs palpitent
D'espérance et de joie,
Car c'est demain le tirage
De la Loterie de la Louisiane.
Tous les cœurs palpitent
D'espérance et de joie.

Les célèbres montres "Longines," chez Zimmermann, sont les meilleures et se vendent à des prix très raisonnables.

(Communiqué.)

Chambres de commerce Françaises à l'étranger.

Dans un rapport adressé à l'Assemblée Nationale par M. A. Person, président de la Chambre de commerce d'exportation à Paris, on lit ce qui suit :

"Ne pourrait-on organiser des Chambres de commerce françaises à New York et à la Nouvelle Orléans ?...."

"Et il ajoute : Je réponds d'abord à la question : qu'il serait impossible de composer ces Chambres de commerce avec des Français. Il n'existe peut-être plus une seule maison de commerce qui soit gérée par nos compatriotes dans les deux villes désignées, principalement à New-York. Le petit nombre de celles qui comptent encore comme françaises, à cause de leur origine, sont presque toutes aux mains d'Américains, d'Allemands ou de Suisses ; ou bien elles ont leur chef résident en France...."

Il faut avouer que M. Person est fort mal renseigné, au moins en ce qui concerne la Nouvelle Orléans. On voit ici peu de maisons françaises gérées par des étrangers ; on en voit, au contraire, plus que suffisamment pour composer une Chambre de commerce, qui ont pour chefs et pour gérants des Français. Dans les cas, assez rares, où le fondateur réside en France, il est représenté, en son absence, par des associés Français comme lui. Nous parlons, bien entendu, des maisons de premier ordre où l'on pourrait recruter les membres de cette Chambre.

Cette objection me paraît donc mal fondée.

Examinons maintenant l'utilité des Chambres de commerce françaises à l'étranger. M. Person croit que l'exportation retirerait un plus grand avantage de l'institution d'une *Chambre spéciale de commerce extérieur fondée à Paris*. M. Person nous semble être encore ici dans l'erreur.

Sous le rapport de l'efficacité, on ne comprend guère une telle institution à l'étranger que comme un bureau de renseignements à l'usage du commerce d'exportation. C'est donc sous ce rapport qu'il faut la considérer. Ces renseignements porteraient particulièrement : sur les besoins de consommation et sur les ressources du pays, sur les débouchés à ouvrir à certains articles d'exportation, sur la solvabilité des acheteurs, sur les moyens d'étendre les relations commerciales, etc., etc. Or, pour recueillir et donner ces informations, ne vaut-il pas mieux, n'est-il pas même nécessaire d'être sur les lieux ? Inutile d'insister sur ce sujet. Poser la question c'est la résoudre.

A cela, M. Person dit qu'il y a une objection sérieuse, c'est l'éloignement. Malgré la rapidité des communications, dit-il, il s'écoulerait toujours plus d'un mois entre la réponse et la demande, et ce délai rendrait souvent cette réponse inutile."

Nous pourrions objecter que pour les communications de haute importance nous aurions à notre disposition le câble transatlantique. Mais nous préférons nous borner à faire remarquer que, soit que cette Chambre ait son siège à Paris ou qu'elle fonctionne à l'étranger, le même inconvénient n'en subsiste pas moins. Car il faudra bien toujours puiser les informations à la source, et ces informations, si elles viennent d'Amérique, par exemple, auront toujours à traverser un océan. La seule différence que nous découvrons est tout à l'avantage de notre thèse : C'est que, comme nous le disions, plus haut, la Chambre fonctionnant sur les lieux, les informations seront bien plus exactes.

Quant à l'utilité de telles institutions dans les grands centres commerciaux, personne ne la méconnaîtra. Ce serait, en effet, le moyen le plus puissant d'aider au développement du commerce français avec le Nouveau Monde.

Un groupe de négociants honorables, intelligents et bien renseignés serait pour toutes les transactions d'affaires le meilleur intermédiaire que nous puissions imaginer. Entre le vendeur de France et l'acheteur d'Amérique, ce groupe constituerait un point d'appui, un lien des plus efficaces. Avec le secours de ce foyer de renseignements, le producteur ou fabricant français pourrait opérer presque à coup sûr, et trouverait sur ses livres, à la fin de l'année, un chiffre peu considérable en profits et pertes provenant de créances nulles. Pour l'importateur du Nouveau-Monde, ce serait le moyen de découvrir les meilleures sources d'approvisionnement, de mettre en relief son status, son *standing*, comme disent les Américains, et d'obtenir le crédit et les autres privilèges qu'il mérite.

Mais ce n'est pas tout. Nous trouverions dans ce bureau les éléments nécessaires pour composer la direction d'institutions financières conservant à l'étranger un caractère français et procurant aux capitaux de France des placements sûrs et rémunérateurs. On pourrait établir des banques et des assurances alimentées en partie par des capitaux français. D'autres nationalités, dans notre milieu, nous ont devancés dans cette voie. Pourquoi ne pas les y suivre ? Ce serait rendre au pays où nous vivons un précieux service en augmentant son numéraire, et ce serait aussi ouvrir aux capitaux de nos compatriotes de nouvelles sources de revenu.

Nous avouons que dans l'état voisin de la ruine où se trouve aujourd'hui la Louisiane, il y a très peu de choses à faire en fait de finances et de commerce. Mais nous sommes de ceux qui croient à une résurrection prochaine, et nous nous hâtons d'ajouter que notre opinion est partagée par ceux qui observent et réfléchissent.

Nous croyons donc devoir semer les idées, puisque l'occasion s'en présente, afin que plus tard, quand le moment sera venu, notre colonie en récolte les fruits.

Supposons, dans chaque grand centre, une Chambre de commerce française, ou plutôt un bureau de renseignements organisant des recherches sur les ressources et les besoins des différents pays, tenant un compte exact des demandes du commerce et de la solvabilité des acheteurs, et transmettant en France, au bureau central, le résultat de ses travaux... et voyez quelle sécurité dans la vente, quels écoulements, quels nouveaux horizons trouveraient dans cette institution les producteurs et les négociants de notre pays !

Au point de vue de notre marine, nous trouvons encore dans le fonctionnement de ces bureaux des résultats précieux. A la Nouvelle-Orléans, par exemple, nous voyons, malgré l'état désastreux des affaires, diverses nations européennes établir, tour à tour, des lignes de steamers. Seule, la France, malgré nos importations considérables de liquides et d'autres produits français, semble ignorer l'importance de nos transactions commerciales et ne fait rien pour conquérir sa part des bénéfices qui résultent du transport de ses propres marchandises. Et cette apathie paraît plus inexplicable lorsqu'on songe que la plus part de ces steamers qui nous visitent touchent au Hâvre et à Bordeaux et complètent dans ces deux ports leurs cargaisons.

Que conclure de cet état de choses ? C'est que nos compatriotes sont très imparfaitement renseignés sur les ressources des pays étrangers et que les bureaux dont nous parlons leur rendraient de signalés services.

Il est temps que le génie commercial de la France se réveille ! Il est temps que notre pays, si habile dans l'industrie, si actif, si fécond, si énergique dans la production, explore tous les pays, ouvre de nouveaux débouchés à ses produits et prenne dans le commerce extérieur des nations la large place qui lui appartient !

F. TUJAGUE.

Assassinats Nos 165 et 167. Voyez dans la colonne des avis spéciaux la mort de Werner Kick et de Alfred Rousset ; payables au bureau de l'Association d'assurance mutuelle sur la vie et d'assistance et de bienfaisance de la Louisiane, rue du Camp No 19.

CONCERTS D'ÉTÉ A LA SALLE GRUNEWALD.—Les concerts d'été, à la salle Grunewald, continuent à attirer la foule, car le professeur Meyer s'applique à varier les programmes et s'attache à rendre aussi parfaite que possible l'exécution des différents morceaux. Nous signalons à l'attention des amateurs de belle musique le programme de ce soir que nous donnons en entier. Il est des plus attrayants comme on peut en juger :

Marche du Mariage (*Songe d'une nuit d'été*)	Mendelssohn.
Ouverture de la *Pie voleuse*,	Rossini.
Potpourri, *Adèle de Foix*,	Reissiger.
Mazurka, Lob der Frauen,	Strauss.
Entr'acte de 15 minutes.	
Ouverture, *La Sirène*	Auber.
Carnaval de Venise, comique,	Gungl.
Morceaux choisis de Jérusalem,	Verdi.
Entr'acte de 15 minutes.	
Potpourri, *Pardon de Ploërmel*	Meyerbeer
Valse, Vital Spirits,	R. Meyer.
Polka, Winter Evenings.	do

MEUBLES.—Vous parlez de meubles à bon marché ; mais les prix que vous me dites avoir payés ne sont pas d'une modicité extrême. Nous connaissons un endroit où ils se vendent encore à des prix plus avantageux pour l'acheteur. Allez chez Jos. B. Hubbard, au coin des rues Remparts et Perdido, et là vous trouverez tout ce que vous pouvez désirer en fait de meubles solides et élégants à des conditions de prix qui vous surprendront. Vous aurez beaucoup de choses pour peu d'argent.

Un nouvel assortiment d'argenterie "Sterling" chez C. H. Zimmermann, 129 rue du Canal.

Hâtez-vous, retardataires,
Tous les bureaux sont ouverts,
Allez acheter vos billets
Pour le tirage de demain.
Hâtez-vous, retardataires,
Tous les bureaux sont ouverts,
Allez acheter vos billets
Pour le tirage de demain.
Quel bonheur si vous gagnez
Un des trois lots de $10,000 !

LE SPECTRE.—On lit dans le *Nouvelliste de Rouen*, que nous reproduisons sous toutes réserves :

"Une information judiciaire qui a été ouverte sur les causes des nombreux incendies survenus à de courts intervalles dans nos grands établissements maritimes, particulièrement dans les ports de guerre et les arsenaux, vient de faire découvrir la main de l'internationale au milieu de tous ces sinistres."

On nous assure que le gouvernement français a mis un certain empressement à accepter le choix fait par le cabinet de Madrid de M. de Vega y Armijo comme ambassadeur d'Espagne à Paris.

Ce diplomate, qui arrivera dans les premiers jours du mois prochain, n'est pas un nouveau venu pour le grand monde parisien, où son affabilité, son luxe et ses manières de grand seigneur ont su jadis être appréciés.

M. de Armijo jouit d'un revenu personnel de plus de 800,000 réaux par an : c'est plus qu'il n'en faut pour tenir dignement son rang.

—L'*Union de l'Ouest* donne comme authentique ce mot récent qu'aurait prononcé M. de Bismark : "Dans l'état de division où sont les Français, nous n'avons rien à faire contre eux, *ils font assez*. Je m'en vais à Kissengen."

—Nous lisons dans un journal de Paris :

Mme Rouzeau—Nilsson—vient de signer un engagement avec M. Halanzier.

L'illustre cantatrice nous est assurée depuis le 1er janvier 1875 jusqu'au 5 février 1876.

—On lit dans le *Morning Post* :

Un duel a eu lieu avant hier entre le général von Kotzebue, ministre de Russie près la cour de Dresde, et le comte Luckner, qui appartient à la noblesse saxonne. Le motif en est que ce dernier étant fiancé à la nièce du diplomate, l'engagement fut rompu et pour certaines raisons dont on trouva offensés la famille de la future; son père étant malade, son oncle envoya ses témoins au comte Luckner, lui proposant un duel au pistolet. Celui-ci l'accepta.

Le duel devait avoir lieu à cinq pas mais les témoins s'interposèrent, et la distance fut fixée à dix pas. Les témoins de M. de Kotzebue étaient MM. le colonel von Fedoroff et von Krotkoff; ceux du comte Luckner, MM. d'Arnim, officier prussien, et le comte de Bismark, fils du chancelier. Au signal donné, le pistolet de M. de Kotzebue rata, et la balle du comte Luckner se perdit au loin. A la seconde reprise, la balle du comte traversa le chapeau du général, et celle de ce dernier ne fit aucun mal à son adversaire. Le second eut déclaré l'honneur satisfait, quoique les adversaires voulussent recommencer une troisième fois.

Le commerce des citrons avec l'Amérique.

Le commerce des citrons :

La rade de Villefranche, dans le département des Alpes-Maritimes, est de nouveau visitée depuis plusieurs jours par des navires de guerre américains, dont les équipages entretiennent avec les populations des stations hivernales françaises les relations les plus amicales.

Mais ce n'est pas seulement le pavillon américain hissé sur des navires de guerre qui vient saluer les côtes de France, la marine marchande des États-Unis fréquente plusieurs fois dans l'année les ports de commerce voisins de Villefranche, et parmi eux le port de Menton, où elle fait des chargements considérables de fruits, et surtout de citrons.

Les steamers mouillent à quelques mètres du port en construction, et l'on voit autour de ces bâtiments se presser de nombreuses chaloupes chargées de caisses que l'on hisse à bord : ce sont des caisses de citrons.

Ce petit coin de terre français est le lieu d'approvisionnement de ces fruits hygiéniques que l'Amérique préfère à ceux de tout autre pays.

Cette année, le citron s'est fait rare dans les contrées qui en fournissent ordinairement : sur les côtes d'Espagne, d'Afrique, d'Italie et dans l'archipel. Menton a eu la faveur d'en produire de fort bonne qualité ; et comme les citrons de ce pays jouissent exclusivement du privilège de supporter intacts une longue traversée, ce sont eux que viennent naturellement charger les Américains.

Inutile de dire que c'est pour Menton et les environs une occasion de bénéfices qui se répartissent sur toutes les classes, ouvriers. On peut dire du citron ce que l'on dit à Paris du bâtiment : Quand le citron donne, tout va.

Et sait-on ce que chaque steamer emporte de caisses et contient de fruits ?

En moyenne, un bâtiment embarque 5,000 caisses. Chaque caisse renferme 500 citrons, c'est donc 2,500,000 citrons qu'emporte au-delà de l'Océan un navire.

On ne sait guère ce que ces fruits délicieux exigent de soins, de manipulations, d'arrangements minutieux afin d'être maintenus sains, et combien de bras et de mains sont employés à sa cueillette, à son transport, à son emballage, à son encaissement, à son chargement.

Le citron cueilli sur l'arbre est transporté par des femmes dans des corbeilles posées sur leur tête, car le citron ne saurait souffrir le cahot de la charrette sans être atteint. On le dépose par couches dans de vastes salles où l'on procède au triage et où se fait sa toilette. Puis le citron est livré aux mains qui le revêtent d'une enveloppe de papier léger.

On le couche alors par rangées bien régulières dans une caisse. L'emballage doit être pratiqué de façon que chaque fruit soit assez serré pour ne pas sortir de son rang et se heurter avec son voisin, et cependant pas trop serré, de manière à ne pas s'écraser pendant la traversée.

Ces diverses opérations occupent beaucoup de personnes. Les femmes sont en majorité, sans parler de la fabrication des caisses et du cerclage, qui fournissent du travail à bon nombre d'ouvriers.

Villefranche, Beaulieu, Monaco, Roquebrune, Menton, pour la partie française; Vintimiglia, Bordighera, San-Remo dans la Ligurie, sont les localités qui produisent en grande partie, en Europe, ces fruits précieux universellement regardés comme doués de propriétés hygiéniques.

(*Journal des Débats*.)

B.. était allé visiter une maison de santé récemment établie par un médecin aliéniste de ses amis.

Le docteur, appelé quelques instants, laissa le visiteur en tête-à-tête avec une dame.

Ils causèrent, firent un tour de jardin ; puis le docteur rentra—et l'ami prit congé de lui.

Tous deux se rencontrent ce matin sur le boulevard.

—Vous m'avez laissé avec une jeune femme charmante, dit le visiteur de l'autre jour, mais j'ai reconnu tout de suite son état de démence. Quel dommage ! si jeune et si jolie ! une conversation décousue, des idées extravagantes...

—Mais, s'écria le docteur, elle n'est pas folle du tout, c'est ma femme.

—Ah ! bah !

—Et ce qu'il y a de bon, c'est qu'elle m'a dit de vous ; Celui-là, *il ne le guérirait jamais !*

UNE BOUTADE DE CHAM.—La fâcheuse conjonction des centres a suggéré cette boutade à Cham :

—Nous sommes dans un cercle vicieux !

—Parbleu ! un cercle qui a deux centres !

Le message du président MacMahon.

On trouvera ce message à peu près textuel, dans nos dépêches de la quatrième page. C'est l'œuvre d'un patriote et d'un soldat.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

L'Avocat Nègre Morris Chester.

Morris Chester, carpet-bagger nègre et général de milices, est—heureusement pour la Louisiane—le seul avocat de couleur que nous ayons l'honneur de compter parmi les membres du barreau.

Cela tient à ce que malgré la corruption, malgré la décadence effrayante des principes, il faut encore savoir lire à peu près couramment pour pouvoir prendre ses titres de docteur en droit devant notre Cour Suprême.

Parmi les hommes de couleur éminents qui brillent en ce moment comme des astres dans le sombre horizon de notre politique, aucun en connaissons guère qu'une douzaine qui sachent lire, quand on leur donne un livre en gros caractères, et qui puissent griffonner sur un morceau de papier une signature ornée d'un paraphe majestueux.

Le plupart cependant,—et l'on assure que Brown, le pseudo surintendant des écoles publiques, est de ce nombre,—ne savent encore qu'épeler l'A B C, mais ils ont reçu [illegible] Prix de la Grande Duchesse.

Morris Chester lui, sait lire couramment et il a appris par cœur quelques citations latines ; ce qui lui donne l'air doctoral et le pose comme un savant parmi les nègres ignorants.

Dans le royaume des aveugles les borgnes sont rois, dit-on. On comprend que ainsi comme il l'est, Morris Chester soit l'avocat favori, le grand conseiller des noirs. Il leur fait voir des étoiles en plein midi et ses paroles sont paroles d'évangile.

Depuis que l'égalité est devenue le rêve à la mode de la *fashion* africaine, Morris Chester fait une petite fortune dans les procès en dommages, par devant M. Barney Lynch, soi-disant juge de la Quatrième Cour de District.

Le montant que les malheureux propriétaires de cafés sont condamnés à payer, passe toujours dans la poche béante de l'avocat nègre. Le plaideur n'a jamais que les coquilles de l'huître avalée par Morris Chester.

Nous apprenons qu'une mulâtresse du nom de Lobère, intente un procès à M. D. Lopez, dont la confiserie bien connue se trouve au coin des rues Bourbon et Canal, parce qu'elle prétend qu'on lui a refusé un verre de soda. Morris Chester et Barney Lynch sont choisis nécessairement, pour maintenir les droits de la nouvelle citoyenne que nous devons aux amendements à la constitution des États-Unis.

Tous ces procès, toutes ces chicaneries n'amèneront rien de bon. La patience humaine a des bornes, et nous croyons donner un conseil d'ami aux nègres en leur demandant de méditer ce proverbe connu : "Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se brise."

Le club démocratique du 15ème ward.

Le club central démocratique du 15ème ward, Alger, s'est réuni pour se réorganiser, avant hier soir.

L'assemblée était très considérable et les officiers dont les noms suivent ont été élus :

Président, Benjamin F. Kelley, secrétaire, D. H. Connor.

Les délégués suivants ont été désignés pour faire partie du comité exécutif démocratique de paroisse : D. H. Connor et M. J. Barrett.

Organisation d'une seconde Ligue Blanche dans le 6ème Ward.

Une seconde Ligue Blanche s'est organisée avant hier soir, dans le 6ème Ward, conformément à l'appel de M. H. Gérard, et les officiers suivants ont été désignés : Président, Charles Gelbach, 1er vice-président, E. Hubbard, 2nd. vice-président, H. Gérard, Secrétaire. Wm. M. Evans, Trésorier, H. Wanschig, Sergent-d'armes, T. N. Coll.

Crescent City Mounted Club.

Les membres de l'ancien club démocratique de ce nom se sont réunis avant hier soir, à Eagle Hall, coin des rues Prytania et Félicité, dans le but de se réorganiser. M. Sam Henderson a appelé l'assemblée à l'ordre et les officiers dont les noms suivent ont été élus.

Président, C. J. Leeds, 1er vice-président, J. M. Allen, 2d vice-président, C. J. O'Brien, 3ème vice-président, C. Chisn, 4ème vice-président, S. Boyd, 5ème vice-président, Edward Noll, secrétaire Edward Belknap, trésorier, A. W. Hyatt, assistant trésorier, V. Tourer, marshal Frank O. Minor.

Sur motion de M. W. L. Jewell, l'adresse du comité central démocratique de l'État a été ratifiée à l'unanimité.

Les clubs indépendants.

Le meeting des présidents des soi-disant clubs indépendants, qui a eu lieu avant-hier soir, n'a pas été très harmonieux.

Nous voyons avec peine certains de nos soi-disant conservateurs essayer de créer une division dans les rangs des conservateurs, dans un moment où l'unité absolue est si indispensable au succès.

Le but des *indépendants*, peu nombreux, heureusement, semble être d'attendre les nominations démocratiques, afin d'être les derniers à choisir et de rendre nécessaire une fusion, ce qui équivaut presque toujours à un marché pour les places payantes, comme celles de shérifs, greffiers, etc.

Tous les *indépendants*, certainement, n'ont pas ce seul but en vue ; mais, ils sont guidés à leur insu par quelques hommes vendus à Kellogg.

C'est l'impression générale, et les *indépendants* ne pourront la détruire qu'en se prononçant ouvertement d'une façon ou d'une autre.

La neutralité est considérée à bon droit comme un crime quand l'État est en danger.

Accusé de meurtre.

Le jeune mulâtre Joe Boxell, qui est accusé du meurtre de Léon Loustau, un petit garçon blanc âgé de neuf ans et demi, a été arrêté avant hier après-midi, en vertu d'un affidavit du coroner Grayer.

Il a été mis sous les verrous en attendant qu'il subisse un examen préliminaire.

Les régates du Club St-Jean.

Les régates qui devaient avoir lieu hier après-midi au Lac Pontchartrain, ont été renvoyées à cause du mauvais temps à cinq heures et demie cette après-midi.

Nous espérons que les membres du Club et leur nombreux invités ne seront pas encore désappointés.

Cependant, si le ciel était menaçant et si l'on croyait devoir craindre un orage, un drapeau serait hissé vers trois heures de l'après-midi à la salle Crescent et des affiches seraient placardées à la gare du chemin de fer Pontchartrain.

Nous souhaitons un temps favorable et un ciel sans nuage à nos galants canotiers !

Départ de Warmoth.

L'ex-gouverneur Henry Clay Warmoth est parti pour le Nord et ne reviendra, dit-on, qu'après les élections de novembre. Il avait d'abord eu l'idée, s'il faut en croire la rumeur, de se porter comme candidat dans le Premier District Congressionnel ; mais, comme c'est un renard que mous Warmoth, il a vu qu'il n'aurait pas de chance de succès, alors, il a préféré émigrer pendant l'été, afin de sauver les apparences.

Bon voyage à Warmoth !

Secours pour les inondés.

Voici la liste des contributions reçues hier à la Mairie :

Eglise centrale Presbytérienne, de St-Louis, Mo	$ 84 80
R. R. Hunt, par l'entremise de Moore, Janney et Hyams	100 00
N. H. Haley	100 00
Seligman et Hillman	100 00
Total	$ 384 80
Total des fonds de secours	$ [illegible]

LA COMÈTE DE CHIOGGIA.—On lit dans le *Journal de Florence* :

"Cette comète a été découverte par Chioggia ; je l'ai observée au télescope dans les soirées du 10 et du 11 juin ; sa forme est très arrondie, et son éclat presque uniforme, sans qu'on puisse distinguer rien de plus brillant : à son centre, une auréole un peu moins resplendissante entoure le corps de l'astre et présente dans la partie postérieure, quand au soleil, une queue très courte. On remarque que le corps de l'astre est visible même à l'œil nu, et il ressemble alors à une étoile à peine perceptible de sixième grandeur.

Dans les journées des 12, 13, 14 et 15 contrarié par un temps nébuleux, je n'ai pu observer la comète. Ce n'est que le 16 et seulement vers minuit que, favorisé par la clarté de l'atmosphère, j'ai pu enfin la voir. Elle avait sensiblement augmenté d'intensité lumineuse tant pour le corps même de l'astre que pour l'auréole, et la queue avait aussi gagné en longueur. Dans la soirée du 17 la comète n'a offert rien de remarquable. Toutefois, le corps en était plus visible, au moins après le coucher de la lune, et à la faible lueur du crépuscule.

En résumé, avec une simple lorgnette de spectacle, non-seulement on distingue parfaitement le corps de la comète, mais on voit aussi parfaitement sa queue.

Cette comète se trouve entre la tête de la Grande Ourse, et le centre de la Grotte et plus précisément dans un triangle presque équilatéral dont un côté serait déterminé par une ligne droite tirée de l'étoile polaire de l'Alpha (l'étoile la plus brillante) de la Grande Ourse.

Observatoire royal de Parme, 18 juin.
Fred. LAVAGGI."

TEMPÉRATURE.—9 juillet 1874.
Thermomètre de C. Dumas, opticien:

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	[illegible]	[illegible]
12 M.	[illegible]	[illegible]
3 P. M.	[illegible]	[illegible]
6 P. M.	[illegible]	[illegible]

PHÉNOMÈNES MERVEILLEUX.—On lit dans la *Réforme* de Perpignan :

"Nos lecteurs connaissent les phénomènes merveilleux provoqués par les trombes ; tous les traités de météorologie en enregistrent des listes sans fin. Eh bien ! vendredi dernier, tandis que l'orage s'abattait sur la zone comprise entre Bages et Elne, un vent violent, soufflant de l'est à l'ouest, se leva tout à coup, et bientôt un tourbillonnement affreux forma une immense colonne mobile d'une vitesse de 51 mètres à la seconde.

Or, il arriva qu'à un moment donné, la base de la trombe, plongeant dans un vivier, en aspira l'eau et les poissons et les transporta, quelques secondes plus tard, dans la cour d'un propriétaire du voisinage.

Grand fut l'émoi du paysan volé par le vent. A la nouvelle d'une pluie de poissons chez son voisin, il se hâta de revendiquer la propriété des tanches et des carpes. Le voisin prétendit rester maître du fretin en vertu du principe de l'accession. La justice aura à statuer sur ce cas épineux."

C'est un crime d'épuiser la vitalité [illegible] médecines. [illegible] Ce qu'une constitution [illegible] "Stomach Bitters" de Hostetter [illegible]

Succès basé sur le mérite.

Les droguistes—qu'ils vendent en gros ou en détail—disent généralement qu'aucun des remèdes offerts au public américain a jamais, en si peu de temps, trouvé autant d'acheteurs que le Golden Medical Discovery du Dr. Pierce. On ne saurait prétendre que cette popularité soit due à une publicité plus grande que celle qui a été donnée à d'autres médicaments, car tel n'est pas le cas. L'explication du succès dont nous parlons se trouve dans les merveilleuses guérisons opérées par le Medical Discovery dans des cas de bronchites, de maux de gorge et d'affections pulmonaires ; ajoutons que la science n'a encore rien inventé de semblable pour purifier le sang—propriété qui en font un remède souverain dans les maladies de foie et celles qui proviennent du sang, telles que scrofules et maladies de la peau.

Le Medical Discovery non seulement réalise les espérances des personnes qui y ont recours, mais les surpasse de beaucoup. Ceux qui lui sont redevables de leur guérison sont des amis zélés. Aussi n'est-il pas étonnant que plusieurs maisons qui tiennent à plaire à une clientèle ont toujours à leur disposition une grande quantité de ce précieux remède.

Jessup, Iowa, 5 mai 1872.

Au Dr. R. V. Pierce.

Cher monsieur—Nous vous annonçons avec plaisir que vos remèdes se sont vendus infiniment mieux que nous le supposions. Nous les considérons comme les meilleurs qu'il y ait. Tout le monde en fait l'éloge.

E. L. SMITH & Co.

EN DÉBARQUEMENT
Du navire [illegible], venant de Bordeaux, et à vendre par les consignataires :
[illegible]

En débarquement du steamer MINNESOTA, venant de Bordeaux, et à vendre par les consignataires :
C. CAVAROC & SON.

En débarquement du navire TAMESIS de Bordeaux.
[illegible]
A. ROCHEREAU & CO.

En débarquement du steamer MINNESOTA et du navire [illegible] venant de Bordeaux.
100 BARRIQUES VIN ROUGE St-Estèphe, [illegible]
[illegible]
V. BARRETTI.

24 BARRIQUES vin rouge [illegible]
VVE. MAIGNAN.

En débarquement
40 [illegible]
A. COUTTE.

Bureau de Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association. [illegible]
[illegible]
R. W. YOUNG.

ENTREPOT DE TAPIS,
17..... Rue de Chartres.....17
A. BROUSSEAU.
Importateur et Marchand en gros et en détail.
TAPIS—tous genres, anglais et américains.
TOILES CIRÉES, [illegible]
NATTES—blanches, à carreaux et fantaisie.
STORES, Corniches, [illegible]
RIDEAUX en dentelle [illegible]
[illegible]

Système Randon.
Il est bon de faire savoir au public que F. RANDON, [illegible]
[illegible]

SOCIETA DI MUTUA BENEFICENZA ITALIANA.
Sono invitati i membri della sud Società, ad intervenire domenica 12 corrente [illegible]
[illegible]
EMILE GADOL, Secrétaire.

AVIS.—Société Calhoun—Les membres sont convoqués pour une réunion extraordinaire [illegible] SAMEDI, 11 juillet [illegible]
EMILE GADOL, Secrétaire.

Ruche No 9.—6ème Ward.—Réunion à 7 1/2 heures P. M. Pour affaires d'importance, au local ordinaire, coin Toulouse et Remparts.
Par ordre du chef.
MT. J. MONTAGNET, Secrétaire.

Salle du Vigilant Steam Fire Co. No. 2.—Nouvelle-Orléans, 9 juillet 1874.—Les officiers et les membres (actifs et exempts) qui doivent faire partie de l'excursion à Ocean Springs, dimanche, [illegible] SAMEDI, 11 juillet [illegible]
Par ordre du comité d'excursion.
GEO. H. TARDY, Secrétaire.

Ligue Blanche Crescent City du 6e. Ward.—Les officiers et les membres de la Ligue Blanche Crescent City du 6e. Ward, sont priés d'assister à une assemblée régulière qui aura lieu CE SOIR, Vendredi, [illegible]
P. N. LAUVE, Président.
FRANK DUPLESSIS, Secrétaire.

Ralliez-vous! Ralliez-vous!! Club démocratique du [illegible] Ward—Une réunion de ce club aura lieu VENDREDI SOIR, 10 juillet [illegible]
Par ordre,
ALFRED BÉLANGER, Président.
TH. BUISSON, Secrétaire.

Louisiana Savings Bank
—AND—
Safe Deposit Company.
Au No. 51 de la rue du Camp.
CAPITAL..........$500,000
E. C. PALMER, président.
JAS. JACKSON, vice-président.
—DIRECTEURS :—
ED. CONERY, FRED. WING,
J. H. KELLER, W. H. THOMAS,
DAVID WALLACE, JAS. JACKSON,
E. C. PALMER.
Le capital de la banque est une garantie pour les déposants. L'institution reçoit des dépôts de cinquante cents et au delà et paie un intérêt de six pour cent.
JOHN S. WALTON, Caissier.

SALLE GRUNEWALD.
SIXIEME CONCERT D'ÉTÉ.
VENDREDI, 10 juillet 1874.
LE GRAND ORCHESTRE DU PROF. ROBT. MEYER [illegible]
[illegible]

Paroisse St-Bernard, 8 juillet 1874.
A Mme J. L. Estrade,
Paroisse St-Bernard.
Je déclare, publiquement [illegible]
MARIE VERGNET.

THE LABORING HOMESTEAD and Co-Operative Association of Louisiana.
OFFICIERS :
ARISTIDE GERARD, [illegible]
EMILE DERUYS, [illegible]
EUGENE HALPHEN [illegible]
ULGER LAUVE, [illegible]
BUREAU DES DIRECTEURS :
[illegible]
BUREAU DE L'ASSOCIATION : [illegible]

B. F. SIMMS,
Au No. 35 de la rue Natchez,
[illegible]
COTONS.
[illegible]

Demande de terre.
On désire acheter [illegible]

Au Public.
Le grand tirage de la Loterie de l'État de la Louisiane aura lieu SAMEDI, 11 juillet 1874, à midi, [illegible]
Tirage avec Lots de.........$10,000.
[illegible]
Prix du Billet.........$10 seulement.
[illegible]

A la Renommée des Sirops.
72.......Decatur.......72
[illegible]
ORGEAT, [illegible] VANILLE, ANANAS, SALSEPAREILLE, VINAIGRES FRAMBOISES, ETC., ETC.

E. F. MIOTON.
47.......RUE ROYALE.......47.
[illegible]

C. H. ZIMMERMANN
129.......Rue du Canal.......129
Agent pour les célèbres Montres "LONGINES"
[illegible]
129, rue du Canal.

F. Laborde,
NÉGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,
IMPORTATEUR DE VINS, EAUX-DE-VIE, ETC., ETC.
No. 31, rue Bienville.

HYVER & CO.
[illegible]

Propriétés à vendre et à louer.

A Vendre.
2 MACHINES [illegible]

A Louer,
L'ÉTABLISSEMENT de Billards 158 et 160 [illegible]
GEO. B. PUTNAM.

A Louer,
UN magasin en briques à trois étages, avec [illegible]

A Louer,
A la Baie St-Louis, près de l'Avenue Nicholson.
UN joli cottage renfermant six chambres [illegible]

Hôtels, Restaurants, &c.

L'Hôtel de la Grand'Ile.
[illegible] VÉRITABLES [illegible]
E. MABOOT, Propriétaire.

GRAND' ILE.
Pension Privée.
PRIX de la pension [illegible]
E. WELLS, Propriétaire.

Pension à la Passe-Christian.
MME BERREAU [illegible]

Warm Springs,
COMTÉ MADISON, Caroline du Nord.
J. H. RAMPLE
[illegible]

Sources de Bladon—Alabama.
[illegible]
J. COURTNEY & CO., Propriétaires.

Montgomery White Sulphur Springs.
L'OUVERTURE de ce célèbre établissement [illegible]

Hotel et Restaurant
AUST PASCAGOULA
[illegible]
M. PACTEAU.

HOTEL DE L'EUROPE,
A Biloxi.
M. SOULE [illegible]

Restaurant Cosmopolitain,
13 et 15.....RUE ROYALE.....13 et 15
LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.
[illegible]

AUX personnes qui font des Excursions.
[illegible]
URBAIN RAMBEAU.

EXCURSIONS DU DIMANCHE.
Avantage sans exemple.
Train spécial du Dimanche pour l'Hôtel Tonlmé.
[illegible]

Billets d'excursion (aller et retour) POUR LES SOURCES DE LA VIRGINIE, via Louisville.
[illegible]
C. P. ATMORE.

GEO. MERZ,
BRASSERIE DU VIEUX CANAL,
Angle Toulouse et Villeré, Nlle-Orléans.
[illegible]

Liquidation Positive.
P. MALLARD,
86 Rue Royale.
DÉSIRANT clore ses affaires pour cause de santé [illegible]

Il n'y a pas de citoyen [illegible]
Dr EUGENE E. SOUCHON, [illegible]

J. A. CASADAVANT, D. D. S.
CHIRURGIEN-DENTISTE,
[illegible]

P. SUARES ... M. SUARES
La Flor de los Tabacos.
Dépôt de Cigares de
P. SUARES & Bro.
FABRICANTS DE CIGARES FINS,
[illegible]

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION
156 rue du Canal.
DIRECTEURS :
Dr. W. Newton Mercer,
L. F. Generes, David Urquhart,
George Jonas, John G. Gaines,
Thomas A. Adams, Carl Kohn,
Thos. Allen Clarke, Christian Schneider,
Chas. J. Leeds, Samuel Jamison.
[illegible]
L. F. GENERES, Président.
CHAS KILSHAW, Trésorier.

JOHN G. WAGNER,
A L'ENSEIGNE DE LA "BOTTE ROUGE"
Angle des rues Ursulines et Dauphine.
BOTTES, SOULIERS ET BOTTINES.

ERNEST CABAUD,
Fabricant de Chaussures à Vis,
RUE DAUPHINE No. 60,
entre Bienville et Conti.
SYSTÈME BREVETÉ PERFECTIONNÉ.
[illegible]

PIERRE PAVIA
Fabricant de Chaussures à vis.
PREMIÈRE FABRIQUE DU SUD.
Au No. 128 de la rue Royale entre les rues Pierre et Toulouse.
INVENTEUR breveté et fabricant de chaussures à vis métalliques. [illegible]

A. Billet & Co.,
FONT savoir au public qu'ils ACHÈTENT [illegible] MEUBLES [illegible]

J. B. CAMORS & CO.
MARCHANDS DE FARINE
—ET—
Négociants Commissionnaires,
NO. 20 TCHOUPITOULAS,
NOUVELLE-ORLÉANS.

MORRISON & WOODWARD,
[illegible]

DONATIEN AUGUSTIN,
Register in Bankruptcy.
[illegible]

RÉCLAMATIONS.
LES ÉTRANGERS (français, allemands, [illegible]
J. G. EUSTIS, [illegible]

$10,000 de récompense
A LA PERSONNE, homme ou femme, [illegible]
GREGG'S STEAMBOAT [illegible]

Vins, Liqueurs, Provision, &c.

AUGUSTE COUTURIE,
9.......Rue St-Louis.......9
Seul Agent pour la vente des
Champagne Chs. Heidsieck & Co.,
Cognac d'Aug. Grégoire & Co.,
Genièvre de Hoffman & Co.
[illegible]

BALSAMIQUE des PYRÉNÉES
LIQUEUR HYGIÉNIQUE
(approuvée des médecins)
LAURENT LACASSAGNE,
(AGENT.)
A vendre chez :
QUEYROUZE & BOIS, [illegible]
CAZAUX & VERGNOLE, [illegible]
VINCENT BATTOLARA, [illegible]

QUEYROUZE & BOIS,
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
ET
Tabacs [illegible]
Aux Magasins Blancs,
Coin Vieille-Levée et Bienville,
Nlle-Orléans.

BITTER DES ARABES
Hygiénique Perfectionné.

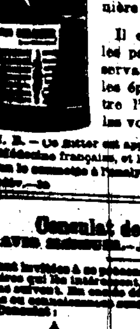

Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate.

Il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives.

N. B.—Ce Bitter est approuvé par l'Académie de Médecine française, [illegible]

Consulat de France.
AVIS.—JUILLET 1874.
Sont invitées à se présenter à ce Consulat, [illegible]

Tirage de Loterie de l'État de la Louisiane.
POUR LE 9 JUILLET—CLASSE No 163.
[illegible]

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle [illegible]
J. P. ROUX, Secrétaire.

Compagnie d'Assurance Mutuelle [illegible]
CHARLES LE BARBIER, Secrétaire.

Compagnie de Navigation [illegible] AVIS AUX ACTIONNAIRES [illegible]
WILLIAM S. BROWN, Trésorier.

Bureau de la Compagnie du chemin de fer [illegible]
P. MCBRIDE, secrétaire.

Banque Nationale de l'État.—Nouvelle-Orléans, 7 juillet 1874. [illegible]
CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

Bureau de la Compagnie d'Assurance [illegible]
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Banque de Canal [illegible]
CH. JUMONVILLE, Caissier.

L'Union Française.
BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 9.
[illegible]
L. BRETON.

LE DOCTEUR A. W. DE ROALDES [illegible]

MARCHANDISES SÈCHES
POUR DU COMPTANT
[illegible]
C. Jaubert & Co.
[illegible]

Avis aux amateurs de chasse.

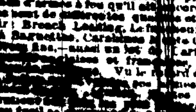

M. JULIEN BASSET [illegible]

CLAIRVOYANCE.
LE Professeur LENORMAND [illegible]

A. Carrière & Co.,
NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
IMPORTATEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE, &c., &c.
No. 43, rue Vieille-Levée.
REÇOIVENT régulièrement : Vins en barriques et en caisses, [illegible]

ASSURANCE SUR LA VIE.
New York Life Insurance Company
(CHARTE DE 1845.)
Actif..........$20,000,000
Revenu Annuel de plus de.....$8,000,000
PUREMENT MUTUELLE.
[illegible]

COPES & OGDEN,
Agents-Généraux.
44........RUE CARONDELET........44
[illegible]
DIRECTION LOCALE.
[illegible]
MÉDECINS-EXAMINATEURS
[illegible]

Banque d'Epargne des Citoyens,
GRUNEWALD HALL.
[illegible]